



REVUE DE PRESSE CONGRES DU GAZ

« Le gaz dans la cité »

24 septembre 2019



Sommaire

Le Figaro.fr – Engie remet les gaz.....	2
RFI – Le gaz est-il vraiment plus propre dans les moteurs que le diesel ?	3
Batiactu – Rénovation énergétique : le plan de lutte contre la fraude se précise.....	5



Didier Holleaux, directeur général adjoint, Engie Engie

Sa volonté affichée de devenir un leader mondial de la transition énergétique n'empêche pas le groupe de rester solidement arrimé à sa base historique, à savoir les métiers du gaz.

Le Congrès annuel de l'Association française du gaz (AFG) qui se tient ce mardi au Bois de Boulogne est un rendez-vous incontournable pour les professionnels de l'énergie. Un rendez-vous incontournable aussi pour Engie (ex-GDF Suez), le géant français de la spécialité, dont les ambitions affichées de devenir un leader mondial de la transition écologique - via notamment de fortes positions dans le renouvelable - font parfois oublier son socle inaugural. «Je ne crois pas que les gens occultent ce large pan de notre activité, nuance tout de suite Didier Holleaux, directeur général adjoint chez Engie, c'est 28 à 29 milliards d'euros d'actifs régulés dans le gaz, avec une forte présence dans les réseaux, les sites de stockage ou encore les terminaux méthaniers.» En toile de fond, il y a la sécurité d'approvisionnement du pays, encore plus pendant l'hiver où le gaz est un allié pour produire de l'électricité et satisfaire ainsi aux pics de consommation.

RFI – Le gaz est-il vraiment plus propre dans les moteurs que le diesel ?

25.09.2019

Par Claire Fages



l'étude ne remet pas en cause le principal avantage du gaz, par rapport à l'essence ou au diesel : il émet moins de CO2 susceptible de réchauffer le climat. Jusqu'à 14 % de moins. Getty Images/Philippe Michaud

Moins émetteur de CO2 que l'essence et le diesel, le gaz est de plus en plus utilisé dans les véhicules, notamment utilitaires, en Europe. Mais un rapport néerlandais sème le doute. Le gaz naturel véhicule (GNV) est-il vraiment plus propre ?

Pas si propre que ça, le gaz dans les moteurs ! Le centre de recherche indépendant néerlandais TNO a observé que les camions roulant au gaz naturel véhicule (GNV) émettaient dans certains cas jusqu'à cinq fois plus d'oxydes d'azote que les camions roulant au diesel dernière génération. Or ces oxydes d'azote, les NOx, provoquent des troubles respiratoires graves. Quant aux particules fines, qui ont mené à l'abandon progressif du diesel, les camions au gaz en émettraient presque autant.

Il n'en fallait pas plus pour que la plateforme d'ONG Transport et Environnement, qui soutient la mobilité électrique, réclame « la fin des réductions fiscales accordées » à ce qui est tout simplement, à ses yeux, « un autre carburant fossile polluant ».

Moins de CO2 que le diesel mais plus de NOx en ville

Dans le détail, ce n'est pas si simple. L'étude ne remet pas en cause le principal avantage du gaz, par rapport à l'essence ou au diesel : il émet moins de CO2 susceptible de réchauffer le climat. Jusqu'à 14 % de moins. D'où l'essor du gaz carburant ces dernières années.

Les chercheurs néerlandais montrent aussi que les camions au gaz émettent certes plus de NOx que les camions au diesel en ville, mais qu'ils sont plus propres sur route et autoroute, là où ils sont censés rouler.

Le secteur parie sur le bioGNV

Son congrès ce mardi 24 septembre avait justement pour thème les mobilités. Le secteur gazier parie plus que jamais sur le bioGNV, le biogaz pour les véhicules. Fabriqué à partir de déchets agricoles ou ménagers, il affiche un bilan CO2 encore meilleur que celui du gaz naturel, puisque ce n'est pas une énergie fossile. Un bilan CO2 aussi bon même que celui du véhicule électrique, si l'on en croit les chercheurs de l'IFP Energies nouvelles, à condition de considérer tout le cycle du véhicule, y compris la fabrication de la batterie.

Climat versus qualité de l'air ?

Bien sûr, ce créneau du bioGNV permettrait au gaz conventionnel de garder un débouché dans les transports... Encore faudra-t-il convaincre, après cette alerte sur le NOx des camions en ville, que rouler au gaz ne dégrade pas davantage la qualité de l'air.

Batiactu – Rénovation énergétique : le plan de lutte contre la fraude se précise

24.09.2019

Par Christine Lejoux Et Florent Lacas

LOGEMENT. Le gouvernement annoncera mi-octobre un plan de lutte contre la fraude aux travaux de rénovation énergétique, selon une source proche du dossier. La **DGCCRF** et les organismes de qualification verront notamment leurs contrôles renforcés.

C'est maintenant l'affaire de deux semaines environ. Selon une source proche du dossier, le gouvernement dévoilera mi-octobre un plan de lutte contre la fraude dans le cadre des travaux de rénovation énergétique. *"Nos ministres annonceront dans les jours qui viennent des (dispositifs de) contrôle des fraudeurs"*, dans le domaine des travaux de rénovation énergétique des bâtiments, notamment l'isolation, a indiqué de son côté Laurent Michel, directeur général de l'énergie et du climat au ministère de la Transition écologique, lors du congrès du gaz, ce mardi 24 septembre. Les ministres en question seraient Julien Denormandie, en charge du logement, Emmanuelle Wargon, secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique, et Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances. Ce plan gouvernemental de lutte contre la fraude dans la rénovation énergétique sera en effet mené avec, entre autres, la DGCCRF et des organismes de qualification, dont les contrôles seront renforcés, comme l'avait annoncé Emmanuelle Wargon le 9 septembre, en **évoquant** le lancement, *"en 2020, d'une grande campagne de sensibilisation sur le démarchage abusif"*, puis le **22 septembre**. Ainsi qu'un *"travail sur l'amélioration du label Reconnu garant de l'environnement, (afin de) lutter contre son usurpation."*

Un changement d'état d'esprit des énergéticiens

Laurent Michel *"partage"* la préoccupation de Patrick Corbin, président de l'association française du gaz, qui s'avoue *"un peu inquiet de la qualité d'un certain nombre de rénovations énergétiques."* *"Il y a deux problèmes : des artisans honnêtes mais pas bons, et les acteurs malhonnêtes"*, a insisté Laurent Michel. Qui note toutefois avec satisfaction *"un changement d'état d'esprit"* des fournisseurs d'énergie sur ce sujet, plus précisément dans le domaine des **certificats** d'économie d'énergie. *"Il y a deux ans, les énergéticiens nous disaient qu'ils ne savaient pas contrôler les artisans. Aujourd'hui, certains d'entre eux disent qu'ils vont déposer des plaintes, c'est bien"*, explicite le directeur général de l'énergie et du climat.

La RE 2020 probablement décalée

Toujours sur le sujet du gaz et de l'habitat, Patrick Corbin *"continue à penser que le gaz est performant dans le logement neuf"*, dans le contexte du passage de **la RT 2012** à la RE 2020. *"Les radiateurs électriques, même connectés à Linky, ne laissent aucune liberté de choix et représentent une énergie carbonée en hiver"*, estime le président de l'AFG. *"L'objectif n'est pas de faire revenir le mauvais chauffage, il faut un mix de solutions, mais on voit plus le biogaz dans l'industrie et la mobilité que dans le chauffage (de l'habitat)"*, nuance Laurent Michel. Une quasi-certitude : la RE 2020, logiquement censée entrer en vigueur l'an prochain, *"va probablement connaître un certain décalage"*, selon le directeur général de l'énergie et du climat. Julien Denormandie avait **préparé** les esprits à cette éventualité en juillet. *"Début 2020, il faudra stabiliser le texte, dont l'entrée en vigueur"*

sera un peu décalée", a ajouté Laurent Michel. Tout en reconnaissant que les secteurs de la construction et de l'énergie attendent la RE 2020 avec impatience.